



Sartrouville, lundi 12 octobre 2020

COMPTE RENDU DE VISITE DU QUARTIER du 07 OCTOBRE 2020 14h30-16h00

De : L'association Quartier La Plaine

Aux : Services Voirie-Assainissement-Eclairage Public / Techniques / Environnement

Participants

Services de la Mairie

M. GODART - Adjoint au Maire en charge de la Voirie, de l'Assainissement et de l'Eclairage public

M. BAUDRY - Directeur général des services techniques

M. GASPARIK - Directeur de la Voirie

M. GAGNEPAIN - Technicien Voirie

M. POYET - Directeur Environnement

Association Quartier La Plaine

Cécile DONAT - Présidente

Marie-Thérèse Grosprete - Trésorière

Jean-Paul MAYANT - Adhérent

Didier GILSANZ - Vice-Secrétaire

Objectifs de la visite

Cette visite, issue de tours du quartier par notre association, aura été pour l'association et les services de la Ville l'occasion de dialoguer au sujet de l'aménagement de notre quartier, de prendre connaissance des projets en cours, de chercher ensemble des pistes d'amélioration et d'adresser des demandes pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Nous proposons de pouvoir reconduire cette visite annuellement.

Sujets généraux abordés

1. Dossier de réfection de la voirie suite aux travaux liés à la RD 1021

Une relance / recours auprès du Président du Département des Yvelines est nécessaire sur ce sujet (**Rues Général Leclerc, Parmentier et annexes**) pour savoir où en est le diagnostic des rues impactées par les travaux de la Voie Nouvelle Départementale, demandé par la Ville, afin d'obtenir la réfection des voies communales du quartier de la Plaine les plus endommagées sous financement départemental. Quand aurons-nous les résultats de ces investigations et les accords potentiels qui en découlent.

Par ailleurs, des **contrôles de qualité de l'air et acoustique** devaient être menés concernant le trafic routier et son impact sur le quartier, une fois la route départementale en service.

Sur cette portion de quartier, nous rappelons que certaines rues sont dépourvues de **raccordement à l'égout**.

2. Mobilités douces

L'aménagement de la rue Turgot est prévu par la Communauté d'Agglomération dans le cadre de son [Plan vélo 2019-2026](#) et de la création du Réseau Express Vélo.

En complément du Réseau Express Vélo, l'Agglomération souhaite poursuivre et développer davantage les aménagements cyclables locaux. **Cela concernerait pour notre quartier l'aménagement**



cyclable de la rue du Colonel Fabien, très empruntée, par des véhicules qui roulent beaucoup trop vite dans l'ensemble.

Ainsi que l'avenue Tobrouk (à nous confirmer), ce qui serait une bonne nouvelle car la voie cyclable actuelle pose des problèmes importants de sécurisation des cyclistes à au moins deux endroits :

- vers **l'angle de la rue du Général Leclerc** (pas de place suffisante pour recevoir un vélo + une voiture, alors que la voie est mentionnée)
- au niveau du **Pont de la Ruine** (traversée dangereuse) (la solution d'une passerelle piéton-vélo serait idéale pour les passants qui vont au marché, à l'école de musique, à la piscine, au judo, etc...)

Alors que la RD 1021 est maintenant opérationnelle, l'association du quartier pense que les mobilités douces (vélo et piéton en particulier) devraient prendre le dessus sur la circulation de véhicules au sein du quartier, s'exprimant notamment par les pistes d'amélioration suivantes :

- **mise en valeurs et création de voies cyclables et piétonnes**,
- passage de rues en sens unique,
- limitation de la vitesse généralisée à 30 km à l'heure,
- incitation à se garer chez soi lorsqu'on a un parking privé,
- limitation des places de parking aux abords de la gare (*rue Turgot* notamment),
- davantage de dépose-vélos vers la gare mais aussi aux endroits commerçants / artères principales,

Concernant la **Rue Rouget de l'Isle** par exemple, l'association pense qu'il serait bienvenu de rendre cette rue en **sens unique** sur le tronçon qui débouche sur la rue Turgot, et en **élargir les trottoirs pour les piétons**. Cette rue est très empruntée par les travailleurs et les écoliers, mais impraticable et donc non sécurisée à certains endroits car trop étroite.

En conséquence, l'association se rend disponible pour travailler à un schéma d'amélioration des mobilités douces pour le quartier.

3. Végétalisation

Dans notre quartier qui s'urbanise de plus en plus, nous avons dialogué au sujet de l'importance de la végétalisation et des arbres en ville pour satisfaire la qualité de vie des habitants.

Il s'agit pour nous d'un point essentiel qui participe fortement à réduire la chaleur et la pollution, en conformité avec Plan Climat Air Energie Territorial.

Cela participe également à héberger la biodiversité locale riche mais malheureusement en net déclin (population de petits oiseaux et hérissons notamment).

L'association est en train de travailler sur un projet de sensibilisation à la végétalisation et la préservation de la biodiversité chez les particuliers, par exemple au travers de notre **Troc de plantes du quartier annuel** et par des articles de sensibilisation dans notre **gazette trimestrielle** et sur **notre site Facebook**.

Il nous tient également à cœur de mettre en place des **jardinières partagées** avec l'aide du service de l'environnement.



4. Lieu et équipement pour l'association

L'association souhaite disposer d'un **lieu de rencontre extérieur au sein du quartier** pour pouvoir se réunir.

Le prêt de la salle des Richebourgs est mentionné mais son emplacement n'est pas favorable étant donné que notre objectif est d'étendre l'association sur l'ensemble du quartier et en particulier à l'ouest de l'avenue de Tobrouk et au sud du quartier. Il est par ailleurs extrêmement difficile de faire déplacer les habitants du quartier. Et nous ne souhaitons en aucun cas inciter à la prise de véhicule pour se rendre sur un lieu de rencontre.

Notez qu'un endroit en externe par les temps qui courent serait particulièrement bien adapté en temps de pandémie.

Parmi les endroits identifiés par l'association nous retenons :

- à **court terme** : l'espace vert sur l'Avenue Tobrouk angle rue du bas de la Plaine : **un espace pourrait être mis à disposition avec à minima une ou 2 tables-bancs en bois et l'équipement de jardinières partagées de la ville. Ce serait également un emplacement idéal pour une boîte à lire.**
- à **moyen terme** : **cogérer l'espace libre rue Parmentier à l'angle de la RD1021. Ce projet pourrait accueillir des jardins partagés, des ruches, une vigne, des tables-bancs en bois pour nous réunir, un terrain de pétanque.**

Les services de la ville pourraient-ils nous aider à identifier des friches non utilisées sur le quartier ?

5. Equipements vétustes ou sollicités

Nous avons constaté un manque de **bancs** à plusieurs endroits dans le quartier et la vétusté du parc de bancs existants, ce qui est dommage car ce sont des lieux de repos importants dans un quartier vaste à parcourir pour des personnes âgées par exemple. Des lieux de socialisation également pour les parents et leurs enfants, le quartier connaissant une augmentation importante de cette population.

Concernant les équipements du quartier, nous avons identifié trois demandes très sollicitées :


- l'aménagement d'un **terrain de pétanque** pour offrir un lieu de divertissement des habitants seniors du quartier.
- l'aménagement de **jeux pour enfants en bas âges** (1 seul identifié, surchargé), les familles étant de + en + nombreuses dans ce quartier.
- l'aménagement d'un **pump-park** ou **skate-park**, dans un endroit où le bruit ne gênerait pas les habitants. Cela éviterait d'abîmer les rues neuves que les skateurs viennent emprunter.




Sujets spécifiques annotés lors des visites du quartier effectuées par l'association



VOIRIES

Lieu de visite	Demande – suggestion Association	Réponse Services de la Ville	Action à mettre en place Délais
Rues impactées par les travaux RD1021	- Votre demande en cours avec le département (Rues Général Leclerc, Parmentier et annexes)	Une relance / recours auprès du Président du Département des Yvelines est nécessaire sur ce sujet (diagnostic des rues impactées, accords)	La Voirie relance le Département La Voirie envoie les informations nécessaires à Mme Donat (contact notamment) pour que l'association écrive et épaula la demande
Carrefour rue Turgot angle Rue Rouget de l'Isle	- Aménagement, pour vélos notamment (parc à vélo saturés) - Arbres enlevés ? - Banc vétuste : à faire réparer (idéalement) ou à remplacer - L'association souhaite être consultée concernant le réaménagement de la rue Turgot	Des places de vélo vont être créées en attendant le projet de réaménagement de la CASGBS. Les arbres ne seront certainement pas conservés Calendrier projet de la CASGBS : étude de faisabilité en cours, budgétisation prévue en Décembre 2020, consultation pour 2021	Inviter l'association lors de la consultation sur l'aménagement de la rue Turgot. La replantation d'arbres devra notamment être anticipée.
Rue du Colonel Fabien	-Espaces publics-privés devant les maisons ? -Vitesse voitures excessive : peut-on mettre la rue limitée à 30 km/heure ? Cela ferait sens car il y a plein de priorité à droite qui sont systématiquement grillées -Axe vélo inexistant pour une artère très empruntée	Les espaces appartiennent en général aux particuliers Un axe vélo est en cours de réflexion sur la rue Colonel Fabien, en effet très empruntée et peu sécurisée vue que les voitures vont vite	La question de la vitesse voitures excessive n'a pas été tranchée Inviter l'association lors de la consultation sur l'aménagement de l'axe cyclable.
Carrefour avenue de l'Entente angle Rue des Murgers	- Danger quotidien pour les enfants	Le service Voirie doit se rendre sur place pour constater	Une réponse est attendue sur le sujet

	- Réaménagement à prévoir		L'association souhaite participer au choix de la solution
Avenue de l'Entente	- Peinture zébra et nids de poule à vérifier dans l'avenue et alentours	La Mairie doit se rendre sur place pour constater	Une réponse est attendue sur le sujet
Carrefour avenue Tobrouk angle Rue des Murgers	- Danger quotidien pour les enfants, voitures qui se garent sur les trottoirs aux horaires d'école	La Mairie doit se rendre sur place pour constater	Une réponse est attendue sur le sujet L'association souhaite participer au choix de la solution
Avenue Tobrouk angle rue Général Leclerc	- Dangerosité extrême pour les cyclistes à cet endroit précis 	Refaire le marquage au sol qui est effacé en attendant l'aménagement de Tobrouk dans le cadre du plan Vélo	Une action est attendue sur le sujet


EQUIPEMENTS

Rue du Colonel Fabien angle rue Gay Lussac	-Emplacement repéré pour une jardinière partagée (avec référent identifié et ok)	Mettre en place une première jardinière partagée	M. Poyet contacte l'association pour voir l'endroit et contacter les propriétaires, pour une implantation au printemps
Rue du Colonel Fabien angle Rue de Bruxelles	-Emplacement identifié pour une boîte à lire 	Le service Menuiserie peut produire la boîte à lire	Le service Menuiserie revient vers l'Association pour discuter du projet (format, emplacement, etc.)

<p>Changement d'un banc Avenue Tobrouk</p>	 <p>Peut on changer de place ce banc + le restaurer ?</p>		<p>Le service prend contact avec Mme Donat pour ce sujet</p>
<p>Changement d'une poubelle Avenue Tobrouk angle général Leclerc</p>			<p>Question non abordée en session</p>
<p>Equipements pour crotte de chiens supplémentaires</p>	<p>Nous avons le sentiment qu'il y a de plus en plus de chiens (et de gros chiens) dans notre quartier Comment gérer le fléau des besoins des canidés dans le quartier ?</p>	<p>Le quartier est bien quadrillé en distributeurs de sachets. Les sartrouillois s'habituent petit à petit à bien les utiliser.</p>	<p>L'association peut faire de la sensibilisation.</p>
<p>Câbles qui traînent par terre</p>	<p>Comment faire lorsqu'on en constate ?</p>		<p>Non abordé en session</p>

VEGETALISATION

<p>Abattage d'arbres séculaires</p>	<p>La question préoccupe l'association. Merci de nous aider à trouver une solution. Peut-on faire protéger les arbres séculaires du quartier qui sont chez des particuliers ? 3 cèdres séculaires ont été abattus en l'espace de 6 mois !!!</p>	<p>Difficile d'intervenir sur la question des particuliers qui veulent couper leur arbre.</p>	<p>Une réflexion commune est à mener</p>
--	---	---	--



			
Devant le collège colette et le lycée	- Plantation d'arbres		Le service environnement va étudier la faisabilité. Demander au Collège ce qu'il en est ?
2 arbres à remplacer Place colonel Fabien angle rue Général Leclerc	- 2 arbres sur les 4 plantés semblent morts		Non abordé en session

ESPACE ASSOCIATIF

Avenue Tobrouk angle rue du bas de la Plaine	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper de tables-bancs bois - Créer un espace pour notre association avec des jardinières partagées - Emplacement pour une boîte à lire - Parcours de santé léger (type street workout) 	<p>La demande est en cours de réflexion</p> <p>Le prêt de la salle des Richebourgs est mentionné</p>	L'association maintient sa demande d'équipement de tables-bancs-en bois et de jardinières partagées pour créer un mini espace associatif au cœur du quartier, ne nécessitant pas de prendre la voiture pour l'atteindre.
Espace libre rue Parmentier à l'angle de la RD1021	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'espace public (vigne, terrain de pétanque, petit pump-park, parcours de santé ?) - Les jardineurs sartrouillois du quartier La Plaine ? 	La demande est en cours de réflexion	L'association souhaite participer au choix de la solution

DIVERS

Sécurisation des chantiers privés	Comment faire lorsqu'on constate un chantier non sécurisé au public / dangereux ?		Une réponse est attendue sur le sujet : l'association vous remonte les lieux suspects ?
--	---	--	---

<p>Lutte contre les véhicules abandonnés</p>			<p>Question non abordée en session</p>
<p>Ecoles + places de parking saturées avec l'arrivée de nombreux nouveaux habitants</p>	<p>Comment géré ce problème ?</p> 		<p>Question non abordée en session</p>
<p>Eclairage</p>	<p>S'assurer qu'il soit allumé lorsqu'il fait nuit dans les horaires d'affluence pour les écoles : 8h10 / 8h40 et 17h50 / 18h10 Avenue de l'Entente et rue des Murgers par exemple</p>		<p>Question non abordée en session</p>